

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26510**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle DOMAINE:Sciences,technologies,santé MENTION:Métiers du BTP:performance énergétique et environnementale des batiments

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Bordeaux	Le président de l'Université de Bordeaux, Le recteur de Bordeaux, Le chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

232 Bâtiment : construction et couverture

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la licence Professionnelle "Métiers du BTP : "performance énergétique et environnementale des bâtiments" est un spécialiste capable d'avoir une approche globale de cette problématique en traitant l'optimisation de la conception de l'enveloppe du bâtiment et des systèmes énergétiques et ce, en limitant les coûts et impacts environnementaux. Le titulaire de cette licence professionnelle interviendra donc dans des activités d'expertises, d'analyses et de conception des systèmes et des structures s'inscrivant dans une démarche de performance énergétique et environnementale globale des bâtiments. Les actions auxquelles il est associé peuvent se décliner comme suit:

Diagnostic et audit énergétique

Vérification des réglementations toujours plus exigeantes en matière de construction, d'énergie et d'environnement,

Proposition de solutions techniques adaptées à la réduction de consommation d'énergie

Etudes techniques et dimensionnement des installations de génie climatique

Recherche de solutions technologiques liées au concept de constructions durables

Le titulaire d'une licence professionnelle «Performance Energétique et Environnementale des Bâtiments sera capable de:

Etudier et concevoir des systèmes énergétiques: réseaux fluides, systèmes thermiques-fluides, systèmes d'énergie renouvelables thermiques ou électriques,et choisir les équipements techniques du bâtiment

Mettre en oeuvre des outils de simulation de systèmes énergétiques (machines et équipements techniques, bâtiments, réseaux hydrauliques

Connaître les bases réglementaires propres aux principaux métiers: réglementation thermique, environnementale, réglementation technique

Conduire un audit énergétique, mettre en place et gérer un système de management de l'énergie (gestion technique, suivi, opération et maintenance

Maîtriser la réalisation d'un projet dans le respect des critères de performances, de qualité environnementale et de confort

Maîtriser les méthodologies spécifiques et les pratiques professionnelles dans les principaux métiers ouverts à la formation

Concevoir et élaborer des solutions techniques et financières dans des cahiers des charges, avant-projets, propositions d'offres, devis

Communiquer au sein de l'entreprise et avec les interlocuteurs professionnels extérieurs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire du diplôme peut travailler dans tout type de secteurs et dans des structures variées

Bureau d'Etudes

PME ou grands groupes

Collectivités territoriales

Conseiller (ère) Espace Info-Energie

Technicien(ne) thermicien(ne)

Econome de flux (Référentiel

Chargé(e) d'affaires en Génie Climatique

Responsable de maintenance et d'exploitation

Responsable Energie

Responsable d'exploitation des installations de chauffage, ventilation et climatisation
 Spécialiste fluides
 Technicien(ne) en Bureau d'Etudes

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1106 : Ingénierie et études du BTP

F1103 : Contrôle et diagnostic technique du bâtiment

I1102 : Management et ingénierie de maintenance industrielle

Réglementation d'activités :

Le métier auquel prépare ce diplôme n'est pas une activité réglementée

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le diplôme de Licence professionnelle «Performance Energétique et Environnementale des Bâtiments» est délivré au terme d'une formation en 2 semestres (450 heures, 210 heures de projet tutoré en Bureau d'Etudes et 12 semaines de stage). La Licence professionnelle est accessible après une formation de 2 ans après le baccalauréat. Les candidatures sont ouvertes à toute personne titulaire d'un DUT, d'un BTS ou à toute personne ayant validé une deuxième année de Licence. La sélection des candidats s'effectue sur dossiers par un jury composé, outre du responsable de la formation, d'enseignants ou de professionnels intervenant dans la formation

SEMESTRE 1

UE1 Mise à niveau : outils de physique appliquée Crédits 5

UE 2 Génie climatique Crédits 9

UE3 Construction durable CREDITS 9

UE4 Outils de communications, aide à la réussite CREDITS 4

UE 5 Economie, Gestion de projets CREDITS 3

SEMESTRE 2

UE 6 Gestion et amélioration des performances dans l'existantCrédits 9

UE7 Projet tutoré expérience en Bureau d'Etudes Crédits7

UE 8 Stage en entreprise CREDITS 14

Modalités de contrôle des connaissances

contrôle continu dans les UE 1 à 6,

un rapport et une soutenance pour le projet tutoré,

un rapport, une soutenance et une évaluation entreprise pour le stage

une deuxième session en septembre sous forme d'examen.

Modalités de capitalisation et de compensation

Chaque UE est acquise pour une durée illimitée lorsque la moyenne des notes des matières qui la composent, affectées de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20. Cette compensation s'effectue sans note éliminatoire.

La licence professionnelle est validée lorsque

la moyenne générale est égale ou supérieure à 10/20,

la moyenne des UE stage et projet tutoré est égale ou supérieure à 10/20.

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé durée illimitée

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements en termes de 75 à 50% enseignants/25 à 50% professionnels
En contrat d'apprentissage	X	NON SAUF SI L'INGENIERIE EST PREVUE A CET EFFET
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements en termes de 75 à 50% enseignants/25 à 50% professionnels
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements en termes de 75 à 50% enseignants/25 à 50% professionnels
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Licence professionnelle : Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté d'accréditation du 26 mai 2016, n d'accréditation: 20160742

Pour plus d'informations**Statistiques :**

site de l'observatoire de l'Université sur l'insertion des étudiants

<http://www.u-bordeaux.fr/Formation/Enquetes-et-statistiques>

Autres sources d'information :

<http://www.iut.u-bordeaux.fr/gc>

http://www.u-bordeaux.fr/formation/2016/PRLP_159/metiers-du-btp-performance-energetique-et-environnementale-des-batiments

Lieu(x) de certification :

IUT de Bordeaux

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Gradignan

Historique de la certification :

Energie et génie climatique: Génie climatique et ambiances (habilitation 2007)

Energie et génie climatique: Maîtrise de l'énergie et confort dans le bâtiment (habilitation 2011)